

# L'invité de la semaine

## UN PONTISSALIEN À CANNES

C'est un rêve que font tous les réalisateurs et cinéastes, sans jamais vraiment se l'avouer : voir son film officiellement sélectionné à un prestigieux festival. Et c'est justement ce qui est arrivé à Florent Brischoux, artiste pontissalien, dont le film "Tendre héritage" a été retenu par le festival Entr'2 Marches.



Florent Brischoux s'apprête à rejoindre Cannes et son festival pour y présenter son film

### Parlez-nous du film sélectionné.

C'est un court-métrage réalisé en 2017 avec une troupe d'artistes et techniciens professionnels, tous bénévoles sur le projet. Il traite de l'héritage laissé par les parents aux enfants souffrant de handicap. Mais ce n'est pas l'héritage matériel qui pose problème, mais bien l'héritage humain, les sentiments, la tendresse.

### Comment vous est venue l'idée de traiter un sujet aussi sensible ?

Je travaille pour l'association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté, basée à Besançon. Je souhaitais réaliser un court-métrage traitant du handicap, mais sous un oeil nouveau, différent de ce qu'on peut voir d'ordinaire. Pour cela, j'ai rencontré des parents d'enfants handicapés et nous avons longuement échangé. Très vite, ils ont évoqué "l'après-eux", la crainte de savoir qui allait bien pouvoir donner la tendresse dont leurs enfants ont tant besoin. C'était une peur commune, que tous ont au fond d'eux mais qui n'est jamais abordée. Grâce à ce film, la parole leur est donnée et j'espère qu'elle sera largement diffusée et entendue.

### Cette sélection, vous vous y attendiez ?

Je l'espérais, sans trop y croire ! J'avais envoyé le film aux organisateurs du festival Entr'2 Marches en janvier 2017, parmi d'autres envois. Voyant les mois passer, je ne me suis dit que c'était fichu. Mais en décembre 2017, j'ai reçu un mail m'annonçant officiellement que mon film était sélectionné pour ce festival uniquement consacré aux oeuvres traitant de handicap. Je n'y ai pas cru sur le moment ! Et encore maintenant, je ne réalise pas vraiment.

### Comment va se dérouler cette semaine du 12 au 18 mai prochain ?

Je vais avoir la chance de visionner les 39 films en compétition mais aussi avoir accès au Festival de Cannes. Je vais également pouvoir défendre "Tendre Héritage" lors du Short Film Corner, une sorte de "marché" du court-métrage qui se tiendra en plein coeur du festival. J'espère y faire de belles rencontres. Je ne sais pas trop à quoi m'attendre. Je sais juste que je suis très impatient de défendre mon film. Le 18 mai au soir, la cérémonie

de clôture récompensera les films en compétition : prix du jury, prix du public, meilleur scénario, meilleur réalisateur, meilleur comédien et prix jeunesse. Je ne m'attends pas vraiment à remporter quoi que ce soit ... mais j'y pense quand même !

### Vous vous rendez seul sur le festival ?

Il faut savoir qu'un tel événement nécessite des frais et que je peux m'y rendre grâce à l'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté qui joue grandement le jeu. Tous les frais sont à notre charge, je ne pouvais donc pas me permettre de faire déplacer toute l'équipe ! Cependant, Bernard William, qui joue le rôle principal du film, me rejoindra très certainement à l'ouverture et à la clôture du festival. Si par bonheur mon film est récompensé, ce sera plus sympa de le savourer à deux même si cette distinction viendrait saluer le travail de toute une équipe mais aussi l'implication de nos familles, des témoins, des artistes et de tous les bénévoles qui ont permis à ce film d'exister. ■

Propos recueillis par Marie Rousselet